





68ème SESSION DE LA CSW, NEW YOU 11-22 MARS 2023

\_\_\_\_\_

### SOUS-THEME: IDENTITÉ JURIDIQUE NÉCESSAIRE POUR ÊTRE ÉLECTRICE ET ÉLIGIBLE

Présenté par:

#### MARGUERITE YOLI-BI KONE

PCA WANEP-CI, vice-présidente du GOFEHF
EXPERTE EN GENRE, GOUVERNANCE ELECTORALE, GESTION ET PREVENTION DES
CONFLITS
klintio2001@yahoo.fr



### INTRODUCTION

- Sans existence légale très peu de choses peuvent être faites pour tout individu dans le contexte social que nous vivons
- Malheureusement les femmes sont les plus nombreuses sans existence légale car pas déclarée à la naissance
- Cette situation influe également sur leurs enfants qu'elles ne déclarent pas non plus a leur naissance
- Impossibilités pour elles d'être sur une liste électorale, ni être candidates ni être électrices, tout s'impose à elles



### INTRODUCTION

- Impossibilité pour elles d'avoir un grand commerce ou une grande activité sans intermédiaire car non accès au crédit. Les structures financières ne prêtent pas à des personnes qui n'existent pas (fantômes)
- Pas d'autonomie financière
- Impossible de circuler librement
- Le cercle vicieux de la pauvreté ne peut donc être rompu



## Les raisons de cette situation

- Le manque d'information
- Analphabétisme
- >La négligence
- Les tracasseries routières
- >La peur de la justice et de l'administration



### **ACTIONS EN Côte D'IVOIRE**

- Le GOFEHF ou Groupe des Organisations Féminines pour l'Egalité entre Homme et Femme se positionne comme une organisation faîtière féministe de droit ivoirien créée en 2015 regroupant plus de 25 membres.
- Le WANEP-CI crée en 2003 œuvre à travers son programme WIPNET à la promotion et la protection de la Femme



#### **ACTIONS EN COTE D'IVOIRE**

- ➤ A la faveur de la loi N°2018-863 du 19 novembre 2018 instituant une procédure spéciale de déclaration de naissance, de rétablissement d'identité et de transcription d'acte de naissance et son décret N°2019-976, plusieurs organisations de droits humains comme le GOFEHF, le WANEPCI, se sont engagées dans sa mise en œuvre en faveur des femmes.
- Le GOFEHF, avec l'appui financier et technique d'ONUFEMMES Côte d'Ivoire, Regards de Femmes et le Ministère des Affaires Etrangères de la France, a pu etablir 5000 extraits de naissance délivrés aux femmes par l'administration dans 5 régions de la Côte d'Ivoire.



### **ACTIONS EN COTE D'IVOIRE**

- ➤ actuellement le GOFEHF et le WANEPCI sont entrain de mener une autre régularisation pour 1000 personnes dont 50% de femmes et de filles dans les 2 régions de la Cote d'Ivoire en prélude au recensement électoral qui aura lieu cette année avec un appui financier de OSIWA.
- Les élections générales auront lieu en 2025



# PERSPECTIVES

- l'octroi gratuit du premier extrait de naissance par l'autorité compétente
- Déclaration systématique des naissances par les chefs de villages et chefs des communautés
- Déclaration systématique des naissances par les sages femmes au niveau des maternités
- Continuer les sensibilisation jusqu'à la résolution de ce problème



## PERSPECTIVES

- Créer un fichier unique informatisé de l'Etat civil ivoirien
- Déclaration systématique des naissances par les sages femmes au niveau des maternités
- Continuer les sensibilisation jusqu'à la résolution de ce problème
- Créer un fichier unique informatisé de l'Etat civil ivoirien



### CONCLUSION

- La présence des questions de genre dans les élections, illustrée par une sensibilisation accrue à la non discrimination et à la non violence sexiste, ainsi que les alliances conclues avec d'autres mouvements sociaux ont également permis aux femmes d'obtenir de bons résultats à plusieurs élections
- Pour tout cela ils faut que les femmes ne soient plus des fantômes car sans existence légale rien n'est possible



